

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2025**

Session ordinaire du conseil tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 3 octobre 2025 à 12h30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Sont également présents :

Monsieur Jean-Charles Bellemare, directeur général et greffier-trésorier par intérim ;
Me Sarah Cain, avocate du cabinet Cain Lamarre.

A. Présences et ouverture

- 1) Nomination d'une secrétaire d'assemblée

B. Adoption de l'ordre du jour

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2025
- 2) Procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2025
- 3) Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2025
- 4) Procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 septembre 2025

D. Période de questions

E. Correspondance

F. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois et rapport de délégation
- 2) Dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2025 et des prévisions au 31 décembre 2025.
- 3) Accès à clicSéQUR
- 4) Autorisations auprès de Visa Desjardins
- 5) Autorisations auprès des fournisseurs de la Ville
- 6) Fin de la période de probation d'un employé cadre
- 7) Démission d'un pompier
- 8) Offre des services : Techn-Nic Réseau Conseil (banque d'heures)
- 9) Correction de la résolution 2025-09-0424
- 10) Lettre d'entente : agent.e à la paie
- 11) Embauche d'un pompier

G. Aménagement et urbanisme

- 1) Rapports mensuels
- 2) Règlement 387-2025 amendant le règlement de zonage numéro 286-2021 afin de modifier les délimitations entre la zone re-141 et re-144 ainsi que de modifier les normes d'usages autorisés dans la zone re-139 – Adoption du second projet de règlement

- 3) Règlement numéro 386-2025 amendant le règlement de zonage numéro 286-2021 de la ville de Cookshire-Eaton – Adoption du second projet de règlement
- 4) Demande de dérogation mineure DM-03
- 5) Logements abordables : modification de la résolution 2025-08-0374
- 6) Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ – lots 4 488 257, 4 488 253 et 4 488 943
- 7) Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ – lot 4 486 366
- 8) Autorisation d'inspection sur des terrains privés

H. Communications et vie communautaire

- 1) Rapport d'activités
- 2) Programme de bourses des finissants

I. Travaux publics

- 1) Rapports d'activités
- 2) Offre de services : système centralisé de cartes à puces
- 3) Appel d'offres : sel de déglçage
- 4) Appel d'offres : déneigement chemin Lennon
- 5) Appel d'offres : déneigement secteur Cookshire
- 6) Appel d'offres : déneigement secteur Johnville
- 7) Appel d'offres : déneigement secteur Sawyerville
- 8) Appel d'offres : fourniture de mazout
- 9) Autorisation à signer : projet du pont couvert
- 10) Demande de subvention au programme PRACIM : ajouts de bâtiments au garage municipal de Birchton
- 11) Demande de subvention au programme PRACIM : rénovations à l'hôtel de ville
- 12) Achat de mobilier urbain : sentier du pont couvert
- 13) Réfection de la rue de la Station – autorisation à payer : facture de Construction DJL inc.
- 14) Autorisation à signer : achat du lot 4 488 104

J. Sécurité publique

- 1) Rapports d'activités

K. Varia

L. Période de questions

M. Ajournement ou levée de la séance

A. Présences et ouverture par le maire et président d'assemblée

Le maire souhaite la bienvenue à tous à la séance ordinaire du conseil municipal du 3 octobre 2025.

- 1) Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Résolution 2025-10-0435

Il est proposé par Roger Thibault, appuyé par Cindy Duquette et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton nomme Me Sarah Cain secrétaire de l'assemblée, en raison des obligations liées directeur général et greffier-trésorier par intérim liées aux élections municipales

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B. Adoption de l’ordre du jour

Résolution 2025-10-0436

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Cindy Duquette et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l’ordre du jour de la séance ordinaire du 3 octobre 2025 2025 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2025

Résolution 2025-10-0437

Il est proposé par Josée Pérusse appuyé par Jean-Marc Dickenson et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 juin 2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

- 2) Procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 juin 2025

Résolution 2025-10-0438

Il est proposé par Josée Pérusse appuyé par Cindy Duquette et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire le 16 juin 2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

- 3) Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2025

Résolution 2025-10-0439

Il est proposé par Cindy Duquette, appuyé par Jean-Marc Dickenson et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire 8 septembre 2025 soit adopté tel que modifié, le cas échéant.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

- 4) Procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 septembre 2025

Résolution 2025-10-0440

Il est proposé par Josée Pérusse appuyé par Jean-Marc Dickenson et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 septembre 2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

D. Période de questions

Nom du de.la citoyen.ne	Sujets
Carole Saint-Pierre	- Publication des procès-verbaux sur le site Internet - Remerciements de la part de la FADOQ au conseil et à Mme Sacha Le Néa.

E. Correspondance

Le greffier-trésorier par intérim souligne la réponse reçue de la part du Premier Ministre du Canada à une résolution acheminée par la Ville.

F. Administration générale et financière

1) Comptes du mois

Résolution 2025-10-0441

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 3 octobre 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et aux dépenses qu'il autorise en vertu de son règlement de délégation de pouvoir en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et greffier-trésorier par intérim a déposé son rapport de délégation, conformément au Règlement 372-2025 ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Cindy Duquette, appuyé par Daphnée Raymond et résolu, d'approuver la liste des comptes à payer et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses pour la période du 1er janvier au 30 septembre 2025 et des prévisions au 31 décembre 2025.

Résolution 2025-10-0442

Il est proposé par Josée Pérusse, appuyé par Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser le dépôt au conseil municipal de l'état comparatif des revenus et dépenses pour la période du 1er janvier au 31 août 2025 et des prévisions au 31 décembre 2025 tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Accès à clicSéQUR

Résolution 2025-10-0443

CONSIDÉRANT QUE ClicSéQUR demande une résolution particulière pour nommer le directeur général et greffier-trésorier par intérim à obtenir les autorisations nécessaires pour accéder à la plateforme de ClicSéQUR;

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Daphné Raymond et résolu :

QUE monsieur Jean-Charles Bellemare, directeur général et greffier-trésorier par intérim de la Ville de Cookshire-Eaton, soit autorisé à signer, au nom de la Ville, les documents requis pour l'inscription à ClicSéQUR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera à cette fin ;

QUE le ministère du Revenu du Québec soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à

l'inscription à ClicSÉCUR.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Autorisations auprès de Visa Desjardins

Résolution 2025-10-0444

Il est proposé par Daphné Raymond, appuyé par Cindy Duquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Jean-Charles Bellemare, directeur général et greffier-trésorier par intérim de la Ville de Cookshire-Eaton, à agir à titre de représentant autorisé de la Ville auprès de Visa Desjardins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Autorisations auprès des fournisseurs de la Ville

Résolution 2025-10-0445

Il est proposé par Cindy Duquette appuyé par Josée Pérusse et résolu d'autoriser monsieur Jean-Charles Bellemare, directeur général et greffier-trésorier par intérim de la Ville de Cookshire-Eaton, à agir à titre de représentant autorisé à obtenir de l'information, négocier et agir pour, et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, auprès de ses fournisseurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Fin de la période de probation d'un employé cadre

Résolution 2025-10-0446

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Josée Pérusse et résolu qu'à la suite de la recommandation positive de la direction générale et du comité des ressources humaines, la probation de l'employée cadre AD-AUMAR se termine au 1^{er} octobre 2025, confirmant ainsi la permanence de l'employée en poste.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Démission d'un pompier

Résolution 2025-10-0447

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Cindy Duquette et résolu, que la Ville accepte la démission de M Xavier Perron, au poste de pompier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Offre des services : Tech-Nic Réseau Conseil (banque d'heures)

Résolution 2025-10-0448

Il est proposé par Daphné Raymond, appuyé par Cindy Duquette et résolu d'accepter l'offre de services de Tech-Nic Réseau Conseil, soit une banque de CENT (100) heures au montant de SEIZE-MILLE-QUATRE-CENT-DIX-HUIT DOLLARS ET QUARANTE-TROIS SOUS (16 418,43 \$), taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Correction de la résolution 2025-09-0424

Résolution 2025-10-0449

CONSIDÉRANT QUE le maire a apposé son veto à la résolution 2025-09-0424 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil souhaitent annuler la résolution ci-mentionnée et la remplacer par celle-ci ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil souhaitent lancer un appel d'offres sur invitation pour les travaux d'installation de drains sur TROIS (3) côtés de la caserne d'incendie du secteur de Cookshire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Josée Pérusse appuyé par Jean-Marc Dickenson et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE les membres du conseil municipal demande au directeur général et greffier-trésorier par intérim de débiter le processus d'appel d'offres sur invitation pour les travaux d'installation de drain sur TROIS (3) côtés de la caserne de Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10) Lettre d'entente : agent.e à la paie

Résolution 2025-10-0450

CONSIDÉRANT QU'un poste d'agent de bureau attiré à la paie est présentement occupé ;

CONSIDÉRANT QUE les aptitudes nécessaires pour effectuer les tâches requièrent une révision du traitement ;

CONSIDÉRANT les changements faits à l'intérieur de l'organigramme ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de préciser ces changements par une lettre d'entente signée avec le syndicat des employés ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Cindy Duquette et résolu :

QUE les membres du conseil municipal autorisent Marie-Li Audet à signer une lettre d'entente avec le syndicat des employés précisant que le poste d'agent de bureau affecté à la paie soit remplacé par un poste d'agent à la paie ;

QUE le traitement de ce poste soit révisé en conséquence ;

QUE le poste d'agent à la paie soit désormais sous la supervision de l'employé cadre responsable des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Embauche d'un pompier

Résolution 2025-10-0451

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson appuyé par Roger Thibault et résolu de confirmer l'embauche de M Daniel Lafrenière, conformément aux

politiques en place ;

D'informer la municipalité de Newport de l'embauche afin d'obtenir une résolution d'approbation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G. Aménagement et urbanisme

1) Rapports mensuels

Le directeur général par intérim dépose les rapports mensuels du service d'inspection et d'urbanisme.

2) Règlement 387-2025 amendant le règlement de zonage numéro 286-2021 afin de modifier les délimitations entre la zone re-141 et re-144 ainsi que de modifier les normes d'usages autorisés dans la zone re-139 – Adoption du second projet de règlement

Résolution 2025-10-0452

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton a adopté le *Règlement de zonage numéro 286-2021*;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu deux demandes citoyennes afin de faire modifier son règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE ces deux demandes ont été présentées au Comité consultatif en urbanisme le 27 août 2025;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif en urbanisme recommande au conseil municipal d'appuyer ces demandes de modification au règlement de zonage 286-2021;

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement de zonage numéro 286-2021* de la Ville est modifié par le *Règlement numéro 387-2025* afin d'agrandir la zone Re-141 à même une partie de la zone Re-144;

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement de zonage numéro 286-2021* de la Ville est modifié par le *Règlement numéro 387-2025* afin d'autoriser les usages H-6 : Trifamiliale isolée ainsi que l'usage H-7 : Multifamiliale isolée (maximum de 4 logements) dans la zone Re-139;

CONSIDÉRANT QUE la procédure d'adoption a été rigoureusement suivie;

CONSIDÉRANT QU'UNE consultation publique a eu lieu le 16 septembre 2025 à 18h30 à l'hôtel de ville de Cookshire-Eaton;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Josée Pérusse appuyé par Jean-Marc Dickenson et résolu, que le second projet du *Règlement 387-2025 amendant le règlement de zonage numéro 286-2021* soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Règlement numéro 386-2025 amendant le règlement de zonage numéro 286-2021 de la ville de Cookshire-Eaton – Adoption du second projet de règlement

Résolution 2025-10-0453

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton a adopté le *Règlement de zonage numéro 286-2021*;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite encadrer la pérennité de résidences existantes à l'intérieur des zones industrielles;

CONSIDÉRANT QUE la procédure d'adoption a été régulièrement suivie;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Daphné Raymond appuyé par Cindy Duquette et résolu, que le second projet du *Règlement 386-2025 amendant le règlement de zonage numéro 286-2021* soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Demande de dérogation mineure DM-03

Résolution 2025-10-0454

CONSIDÉRANT QUE la demande du propriétaire des lots situés sur le chemin Mosher vise la construction d'une résidence en zone agricole ;

CONSIDÉRANT QUE selon la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), il serait possible de construire une résidence sur cette propriété ;

CONSIDÉRANT QUE selon le Règlement 319-2023 sur le lotissement, la superficie et le frontage minimaux requis pour la construction d'une propriété sur un lot non-desservi est respectivement de 5 000 m² et de 50 m, ou de 35 m, selon le cas ;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation mineure demandée est nécessaire à la construction puisque le terrain a un frontage de 10,69 m ;

CONSIDÉRANT QUE le processus de demande a été rigoureusement suivi ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif en urbanisme a reçu la demande et qu'après analyse, les membres en font la recommandation positive au conseil ;

Il est proposé par le Josée Pérusse, appuyé par Daphné Raymond et résolu que les membres du conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton acceptent d'accorder la dérogation mineure DM-03 au demandeur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Logements abordables : modification de la résolution 2025-08-0374

Résolution 2025-10-0455

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution 2025-08-374 selon laquelle la Ville acceptait de céder DEUX (2) terrains aptes à accueillir un projet de NEUF (9) logements sociaux chacun, pour un total de DIX-HUIT (18) logements sociaux ;

CONSIDÉRANT QU'il serait possible de diviser le terrain situé sur la rue des

Boisés en DEUX (2) lots et d'y construire une unité d'habitation de HUIT (8) logements de plus ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville cèderait alors TROIS (3) terrains pour pouvoir y construire TROIS (3) unités de HUIT (8) logements, pour un total de VINGT-QUATRE (24) logements sociaux ;

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Daphné Raymond et résolu

QUE le préambule fasse partie intégrante de la résolution ;

QUE la Ville accepte de modifier la résolution 2025-08-0374 et de céder TROIS (3) terrains pour pouvoir y construire TROIS (3) unités de HUIT (8) logements, pour un total de VINGT-QUATRE (24) logements sociaux ;

QUE le conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton autorise le directeur du service de l'urbanisme, M Étienne Gagnon-Desrosiers, à signer pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, les documents pertinents à la cession des terrains dans le cadre du projet de constructions de logements abordables en partenariat avec la MRC du Haut Saint-François et le GRT EHE (Entraide Habitat Estrie).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ – lots 4 488 257, 4 488 253 et 4 488 943

Résolution 2025-10-0456

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton a adopté la résolution 2025-06-0300, appuyant la demande d'agrandissement de terrains agricoles aux fins de construction résidentielle;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur doit redéposer la demande auprès de la Ville pour des raisons administratives ;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur possède déjà certains lots adjacents;

CONSIDÉRANT QU'il est requis pour le demandeur d'avoir la propriété d'au moins 100 hectares (1 000 000 m²) afin de construire une résidence;

CONSIDÉRANT QUE les propriétés visées par la demande sont les lots numéro 4 488 257, 4 488 253 et 4 488 943 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur de l'Urbanisme et de l'environnement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Cindy Duquette, appuyé par Daphné Raymond et résolu :

D'AUTORISER la demande d'acquisition et de fusion de terres agricoles (lots 4 488 257, 4 488 253 et 4 488 943) à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

D'AUTORISER le directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ – lot 4 486 366

Résolution 2025-10-0457

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution 2025-04-0187 lors de la séance régulière du 7 avril 2025, autorisant la demande d'aliénation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (ci-après nommée « CPTAQ ») pour le lot 4 486 366, secteur Johnville, qui se trouve dans la zone agricole décrétée à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

CONSIDÉRANT QUE la même demande a été refaite auprès de la Ville, pour des raisons administratives ;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif visé par la demande est de poursuivre l'exploitation de la gravière en agrandissant la superficie d'excavation;

CONSIDÉRANT QUE la superficie totale visée par la demande est de 6,74 ha;

CONSIDÉRANT QUE la demande n'entraîne pas de contrainte permanente à la pratique de l'agriculture sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme à la réglementation municipale, plus particulièrement pour la zone Ru-004 du *Règlement de zonage*;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur de l'urbanisme et de l'environnement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Josée Pérusse, appuyé par Daphné Raymond et résolu :

QUE ce conseil appuie la demande d'autorisation pour le lot 4 486 366, secteur Johnville, et recommande son acceptation à la CPTAQ;

QUE le directeur de l'urbanisme et de l'environnement soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Autorisation d'inspection sur des terrains privés

Résolution 2025-10-0458

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François complète présentement un inventaire des bâtiments construits avant 1940, afin de qualifier leur caractère patrimonial, conformément aux obligations liées à la Loi sur le patrimoine culturel (LPC) ;

CONSIDÉRANT QUE des employés ou sous-traitants de la MRC du Haut-Saint-François pourraient être appelés à se déplacer sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton et devoir visiter des terrains privés afin de compléter le mandat ;

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson appuyé par Cindy Duquette et résolu d'autoriser les employés et sous-traitants de la MRC du Haut-Saint-François d'effectuer des inspections sur des terrains privés de la Ville de Cookshire-Eaton dans le cadre de l'inventaire des bâtiments construits avant 1940.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H. Communications et vie communautaire

1) Rapport d'activités

Le directeur général par intérim dépose le rapport d'activités du service des loisirs et de la vie communautaire.

2) Programme de bourses des finissants

Résolution 2025-10-0459

Il est proposé par Cindy Duquette, appuyé par Josée Pérusse et résolu d'autoriser la responsable des loisirs et de la vie communautaire de modifier le critère d'admissibilité du programme de bourses des finissants pour inclure tous les établissements d'enseignement secondaires et professionnels, qu'ils soient publics ou privés, tant qu'ils sont reconnus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I. Travaux publics

1) Rapport d'activités

Le directeur général par intérim dépose les rapports d'activités du directeur des travaux publics.

2) Offre de services : système centralisé de cartes à puces

Résolution 2025-10-0460

Il est proposé par Roger Thibault, appuyé par Cindy Duquette et résolu d'accepter l'offre de service de Donlox Harmer au montant de QUATORZE-MILLE-DIX-SEPT DOLLARS ET SOIXANTE-DIX SOUS (14 017,70 \$), taxes incluses, pour l'achat et l'installation d'un système centralisé de cartes à puces pour les serrures du centre communautaire de Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Appel d'offres : sel de déglçage

Résolution 2025-10-0461

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton a procédé à un appel d'offres public sur SEAO pour la fourniture de sel de déglçage pour la saison 2025-2026 ;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 25 septembre 2025, à 11:00 ;

CONSIDÉRANT QUE CINQ (5) soumissionnaires ont déposé une offre, soit :

NOM DE L'ENTREPRISE	PRIX À LA TONNE MÉTRIQUE (incluant la livraison)
Sel Windsor Ltée.	99,94 \$
Sel Frigon inc.	100,00 \$
Sel Warwick inc.	100,75 \$
Compass Minerals Canada Corp.	149,77 \$
Selto Distribution inc	102,50 \$

Il est proposé par Daphné Raymond appuyé par Cindy Duquette et résolu d’accepter l’offre de services de Sel Windsor Ltée. de fourniture de sel de déglacage pour la saison 2025-2026, soit : l’achat de MILLE SIX CENT (1600) tonnes métriques au taux de QUATRE-VINGT-DIX-NEUF DOLLARS ET QUATRE-VINGT-QUATORZE SOUS (99,94\$) la tonne métrique, incluant la livraison, pour un total de CENT-CINQUANTE-NEUF-MILLE-NEUF-CENT-QUATRE DOLLARS (159 904,00 \$), avant taxes, conformément aux résultats de l’appel d’offres 2025-09-10.

Le directeur du Bureau de projets ou le Chargé de projets est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

4) Appel d’offres : déneigement chemin Lennon

Résolution 2025-10-0462

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton a sollicité DEUX (2) entrepreneurs locaux pour le service de déneigement du chemin Lennon pour la saison 2025-2026 ;

CONSIDÉRANT QU’un seul soumissionnaire a déposé une offre de services, soit :

NOM DE L’ENTREPRISE	PRIX (avant taxes)
MS Létourneau inc.	1 900,00 \$

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Josée Pérusse et résolu d’accepter l’offre de services de MS Létourneau inc. pour les services de déneigement du chemin Lennon pour la saison 2025-2026 au prix de MILLE-NEUF-CENTS DOLLARS (1 900,00 \$) avant taxes.

Le directeur du Bureau de projets ou le Chargé de projets est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

5) Appel d’offres : déneigement secteur Cookshire

Résolution 2025-10-0463

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton a sollicité QUATRE (4) entrepreneurs locaux pour le service de déneigement dans le secteur de Cookshire pour la saison 2025-2026 ;

CONSIDÉRANT QUE TROIS (3) soumissionnaires ont déposé une offre de services, soit :

NOM DE L’ENTREPRISE	PRIX (avant taxes)
Déneigement Haut-Saint-François	4 400,00 \$
Serge Létourneau	4 482,05 \$
Construction Groupe Prévost	6 800,00 \$

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Cindy Duquette et résolu d’accepter l’offre de services de Déneigement Haut-Saint-François pour les services de déneigement du secteur Cookshire pour la saison 2025-2026 au prix de QUATRE-mille-quatre-CENTS DOLLARS (4 400,00 \$) avant taxes.

Le directeur du Bureau de projets ou le Chargé de projets est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Appel d'offres : déneigement secteur Johnville

Résolution 2025-10-0464

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton a sollicité TROIS (3) entrepreneurs locaux pour le service de déneigement dans le secteur de Johnville pour la saison 2025-2026 ;

CONSIDÉRANT QUE DEUX (2) soumissionnaires ont déposé une offre de services conforme, soit :

NOM DE L'ENTREPRISE	PRIX (avant taxes)
Excavation Kevin Bouchard	10 500,00 \$
Les Entreprises M et S Létourneau	9 500,00 \$

Il est proposé par Josée Pérusse, appuyé par Daphné Raymond et résolu d'accepter l'offre de services de Les Entreprises M et S Létourneau pour les services de déneigement du secteur Johnville pour la saison 2025-2026 au prix de NEUF-mille-cinq-CENTS DOLLARS (9 500,00 \$) avant taxes.

Le directeur du Bureau de projets ou le Chargé de projets est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Appel d'offres : déneigement secteur Sawyerville

Résolution 2025-10-0465

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton a sollicité TROIS (3) entrepreneurs locaux pour le service de déneigement dans le secteur de Sawyerville pour la saison 2025-2026 ;

CONSIDÉRANT QU'un seul soumissionnaire a déposé une offre de services conforme, soit :

NOM DE L'ENTREPRISE	PRIX (avant taxes)
Déneigement Haut-Saint-François	5 940,00 \$

Il est proposé par Daphné Raymond, appuyé par Cindy Duquette et résolu d'accepter l'offre de services de Déneigement Haut-Saint-François pour les services de déneigement du secteur de Sawyerville pour la saison 2025-2026 au prix de CINQ-mille-neuf-cent-QUARANTE DOLLARS (5 940,00 \$) avant taxes.

Le directeur du Bureau de projets ou le Chargé de projets est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Appel d'offres : fourniture de mazout

Résolution 2025-10-0466

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton a sollicité TROIS (3)

soumissionnaires pour l’approvisionnement en mazout pour la saison 2025-2026 ;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissionnaires ont déposé une offre de services conforme, soit :

NOM DE L’ENTREPRISE	PRIX DE LITRE
Pierre Chouinard et Fils	- 0,059 \$
Pétroles Sherbrooke	0,25 \$

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Marcel Charpentier et résolu d’accepter l’offre de services de Pierre Chouinard et Fils pour la fourniture de mazout pour la saison 2025-2026 au prix de - 0,059 \$ du litre.

Le directeur du Bureau de projets ou le Chargé de projets est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

9) Autorisation à signer : projet du pont couvert

Résolution 2025-10-0467

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton avait autorisé, en 2022, Mme Mélanie Saint-Pierre, alors directrice des loisirs à la Ville, à signer pour et au nom de la Ville, la convention d’aide financière avec le ministère de l’Éducation, dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l’amélioration des sentiers et des sites de pratique d’activités de plein air ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Saint-Pierre n’est plus à l’emploi de la Ville et qu’il y aurait lieu de procéder à l’autorisation d’un employé à signer pour et en son nom ;

Il est proposé par Marcel Charpentier, appuyé par Daphné Raymond et résolu d’autoriser M Michael Gosselin, chargé de projets pour la Ville de Cookshire-Eaton, à signer pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, les documents liés à la convention d’aide financière avec le ministère de l’Éducation, dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l’amélioration des sentiers et des sites de pratique d’activités de plein air, en remplacement de Mme Mélanie Saint-Pierre.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

10) Demande de subvention au programme PRACIM : ajouts de bâtiments au garage municipal de Birchton

Résolution 2025-10-0468

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton souhaite déposer une demande d’aide financière au volet 1 du PRACIM 2025-2028 pour son projet d’ajouts de bâtiments au garage municipal de Birchton ;

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Marcel Charpentier et résolu :

QUE le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d’aide financière ;

QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide du PRACIM 2025-2028 ;

QUE la Municipalité s’engage, si elle obtient une aide financière pour le projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d’entretien régulier, de maintien et de fonctionnement du bâtiment

subventionné pour atteindre ou même prolonger sa durée de vie ;

QUE la Municipalité confirme, si elle obtient une aide financière pour le projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM 2025-2028 associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11) Demande de subvention au programme PRACIM : rénovations à l'hôtel de ville

Résolution 2025-10-0469

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton souhaite déposer une demande d'aide financière au volet 1 du PRACIM 2025-2028 pour son projet de rénovations à l'hôtel de ville.

Il est proposé par Cindy Duquette, appuyé par Daphné Raymond et résolu :

QUE le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière ;

QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide du PRACIM 2025-2028 ;

QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour le projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'entretien régulier, de maintien et de fonctionnement du bâtiment subventionné pour atteindre ou même prolonger sa durée de vie ;

QUE la Municipalité confirme, si elle obtient une aide financière pour le projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM 2025-2028 associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12) Achat de mobilier urbain : sentier du pont couvert

Résolution 2025-10-0470

Il est proposé par Roger Thibault, appuyé par Josée Pérusse et résolu d'autoriser le chargé de projets de la Ville de Cookshire-Eaton, M Michael Gosselin, à procéder à l'acquisition du mobilier extérieur pour le projet des sentiers du pont couvert au montant de DIX-HUIT-MILLE-QUATRE-CENT-SOIXANTE-QUATORZE DOLLARS (18 474 \$) avant taxes auprès de l'entreprise Tessier Récréo-parc, subventionné à 80 % par la subvention PSSPA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13) Réfection de la rue de la Station – autorisation à payer : facture de Construction DJL inc.

Résolution 2025-10-0471

Il est proposé par Marcel Charpentier appuyé par Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Construction DJL inc. au montant de QUARANTE-SIX-MILLE-NEUF-CENT-DIX DOLLARS ET ONZE SOUS (46 910,11 \$) pour la réfection de la rue de la Station, tel que prévu au *Programme d'aide à la voirie locale, volet projets supralocaux* (PAVL-PPA-ES).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14) Autorisation à signer : achat du lot 4 488 104

Résolution 2025-10-0472

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Marcel Charpentier et résolu d’autoriser le directeur général et greffier-trésorier par intérim, M Jean-Charles Bellemare, à signer pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, les documents nécessaires à la conclure la transaction immobilière du lot 4 488 104.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

J. Sécurité publique

1) Rapports d’activités

Le directeur général par intérim dépose les rapports d’activités produits par le directeur de la sécurité publique.

K. Varia

Aucun point n’est soulevé.

L. Période de questions

Nom du de.la citoyen.ne	Sujets
Carole St-Pierre	- Questionne les membres du conseil sur la localisation des logements abordable - Se questionne sur l’autorisation d’inspection sur les terrains privés - Les cartes à puces visent le centre communautaire - La localisation du lot visé par la transaction immobilière

M. Levée de la séance

Résolution 2025-10-0473

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson et résolu que la séance soit levée à 12h57.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Jean-Charles Bellemare
Directeur général et greffier-
trésorier par intérim